



Culture générale et expression en STS

publié le 02/08/2017

Session 2018

Descriptif :

Les deux thèmes prévus pour la session 2018 : "L'extraordinaire" et "Corps naturel, corps artificiel".

L'arrêté du 16 novembre 2006 définissant les objectifs, les contenus de l'enseignement et le référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour les Brevets de technicien supérieur prévoit que deux thèmes sont étudiés en deuxième année de BTS. la note de service, qui annule et remplace celle du n°2016-012 du 9 février 2016, fournit

l'intitulé, la problématique et les indications bibliographiques de chacun des deux thèmes prévus pour la session 2018 :



Thème 1 : "L'extraordinaire",



Thème 2 : "Corps naturel, corps artificiel".



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.